



N° 17.53
DECISION MODIFICATIVE N° 3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 29 novembre 2017, s'est réuni à Eclose-Badinières, le 13 décembre 2017 de l'an deux mille dix-sept sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN.

Nombre de membres en exercice : 106 titulaires / 55 Présents : / 58 Votants :

PRESENTS OU REPRESENTES :

- ❶ - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (23)
- ❷ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (5)
- ❸ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (7)
- ❹ - Communauté de Communes des Vals du Dauphiné (9)
- ❺ - Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (11)

3 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. BOSCH Jean-Marie, est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :



Il est proposé au comité syndical diverses propositions de modifications de crédits nécessaires pour l'exercice 2017. Elles comprennent notamment pour le budget :

⇒ En section de fonctionnement :

- ◆ L'ajustement de la ligne consacrée aux achats de pièces détachées financé par une diminution des dépenses imprévues
- ◆ Des virements de crédit au sein des différents chapitres

Le détail des mouvements est le suivant

| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | |
|--|---------------|
| 022 Dépenses imprévues | - 150 000 € |
| 6184 Versement à des organismes de formation | - 3000 € |
| 64111 Rémunération principale | - 40 000 € |
| 60628 Autres fournitures non stockées | + 150 000 € |
| 611 Contrats de prestation de service | + 3000 € |
| 6218 Autre personnel extérieur | + 21 000 € |
| 6331 Versement de transport | + 1 000 € |
| 6455 Cotisations pour assurance du personnel | + 13 000 € |
| 6475 Médecine du travail | + 5 000 € |
| TOTAL GENERAL | 0.00 € |

Les propositions se traduisent par un équilibre budgétaire et nul :

Après en avoir délibéré, le comité syndical

- Approuve la décision modificative du budget du SMND, telle que présentée.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 13 décembre 2017

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président

